a



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES REPRÉSENTANS
DE LA COMMUNE
DE PARIS.

Extrait du Procès-Verbal du Mercredi 19 Mai 1790.

M. Girard, Major-général de la Garde-Nationale Narbonnoiſe, & Député en ſon nom, pour demander l'affiliation à la Garde-Nationale-Pariſienne, ayant été introduit dans l'Aſſemblée, a préſenté ſes Pouvoirs en forme de lettre, ainſi qu'il ſuit :

A Messieurs de la Garde-Nationale de la Ville de Paris.

Meſſieurs nos Braves & chers Camarades,

Depuis l'heureuſe époque de la priſe de cette fortereſſe où le Deſpotiſme Mi-

nistériel enfouissoit, depuis plusieurs siécles, les victimes du pouvoir arbitraire, les bons Patriotes de la ville de Narbonne se sont réunis, ont formé un Corps d'Infanterie pour la défense de leurs foyers, & ont juré d'avoir sans cesse les regards tournés vers les objets qui pourroient concourir au bonheur de l'Etat. Ils n'ont pas besoin de faire de grands efforts pour se maintenir dans ces principes; sans doute, ils y resteront fidéles. L'histoire ne nous apprend-elle pas que leur Ville, qui est une émanation de l'ancienne Maîtresse du Monde, de Rome, étoit aussi le chef-lieu de la plus belle Colonie de cette République, & que ses habitans, toujours attachés à la mère-patrie, se dévouoient sans ménagement au bonheur commun.

Les sentimens des membres de l'Infanterie de la Garde-Nationale de Narbonne sont conformes à ceux de leurs ancêtres; & si, dans la durée de vingt siécles, il est survenu des changements dans le site du pays qu'ils habitent, le moral de ceux qui le composent n'a pas changé; ils feront en sorte de prouver,

dans l'occaſion, qu'ils ſont dignes de leurs dévanciers.

Et, ſans remonter à des époques ſi éloignées, n'ont-ils pas tant d'exemples à ſuivre, tant de beaux modéles à imiter ! Oui, Meſſieurs ; nous vous avons ſuivi dans tous vos mouvemens, aucune de vos actions ne nous a échappé ; votre patriotiſme nous a embrâſés ; &, ſi nous n'avons pu avoir pour vos hauts faits qu'une admiration ſtérile, nos cœurs étoient ſans ceſſe auprès de vous ; ils auroient été pleinement ſatisfaits, s'ils euſſent partagé vos dangers.

En effet, Meſſieurs, de quoi n'eſt-on pas capable, lorſque dévoué par choix au ſervice de la Nation, on marche ſous l'étendart de la Liberté !

De quoi n'eſt-on pas capable, lorſqu'on eſt guidé par un Chef qui, après avoir été, par ſes talents militaires, & plus encore par ſes vertus, l'admiration de tous les Peuples, & après s'être montré dans le nouveau monde vraîment Héros, ne paroît être rendu à ſa Patrie que pour co-opérer à ſa félicité !

De quoi n'eſt-on pas capable, lorſqu'on eſt armé pour la conſommation du grand œuvre qui, en régénérant le plus bel empire de l'Univers, doit aſſûrer à jamais le bonheur de vingt-quatre millions d'hommes, & montrer à la terre étonnée la génération Françoiſe actuellement exiſtante, comme devant ſervir de modéle aux ſiécles à venir !

De quoi n'eſt-on pas capable, lorſque les reſpectables membres de l'Aſſemblée Nationale, les vrais & dignes pères de la Patrie, ces ſages à qui Athènes & Rome, dans leurs beaux jours, auroient élevé des autels, uniquement livrés au ſoin de faire le bonheur de la Nation, ſont menacés par les noirs complots de l'Ariſtocratie en fureur, par toutes ces horribles conſpirations enfantées par l'orgueil & l'intérêt ; &, lorſqu'ils courent les plus grands dangers, par les machinations les plus odieuſes, fruit de la rage infernale des ennemis de la Révolution!

De quoi enfin n'eſt-on pas capable, lorſqu'en déployant un zèle patriotique, on ne fait que ſeconder les vues bien-

faiſantes du plus juſte & du plus ſage des Monarques, qui ne trouve de félicité que dans celle de ſes Sujets, qui ne veut régner que par les Loix, & qui s'honore du beau titre de *Reſtaurateur de la Liberté Françoiſe.*

Tels ſont, Meſſieurs, les ſentimens de l'Infanterie de la Garde Nationale de Narbonne. Elle n'a point d'autre titre pour ſolliciter, auprès de vous, une affiliation qui mettroit le comble à ſon bonheur. Le jour de ſon adoption ſeroit un jour de triomphe; &, s'il étoit poſſible que ſon zèle patriotique pût recevoir encore quelque dégré d'accroiſſement, ſans doute l'honneur de ſe voir aſſociée à vous, Meſſieurs, l'engageroit à redoubler d'efforts pour mériter votre eſtime, & pour ne rien perdre de l'idée avantageuſe que vous aurez donnée d'elle, en l'adoptant.

C'eſt le vœu de l'Infanterie de la Garde Nationale de Narbonne, généralement aſſemblée, qui a chargé ſon Comité de le faire parvenir à Meſſieurs de la Garde-Nationale de Paris, en faiſant paſſer cette Adreſſe par les mains de M. Morin,

Député du Département de l'Aude à l'Assemblée Nationale, & par celles de M. Girard, Major de ladite Infanterie.

Nous ſommes avec un inviolable attachement, & les ſentimens les plus patriotiques.

Meſſieurs nos Braves & chers Camarades,

Vos fidéles & dévoués ſerviteurs,

Les Membres compoſant le Comité de la Garde-Nationale, Infanterie de Narbonne.

Signé, *Révial*, Colonel-Commandant; *Révial fils aîné*, Major en ſecond; *Pailhiez aîné*, Grenadier; *Rolland*, Grenadier; *Bouiſſet*, Capitaine en premier, en exercice; *Granet*, Sous-Lieutenant; *Pourrel*, Sous-Lieutenant, en exercice; *Maury*, Sergent; *Révial fils cadet*, Grenadier; *Biſſière*, Sergent; *Maury*, Lieutenant, en exercice, &c. & pluſieurs autres membres dudit Comité.

Enſuite le Député, étant monté à la Tribune a prononcé le diſcours ſuivant:

Monſieur le Préſident , & Meſſieurs ,

Quel avenir heureux flatte, dans cet inſtant fortuné , mon imagination ! quel préſage de félicité & de gloire vient frapper le cœur ſenſible d'un Citoyen, d'un François, en jouiſſant d'une place honorable, qui va recevoir aujourd'hui ſon plus bel éclat, en ſe préſentant devant cette Auguſte Aſſemblée, illuſtre & immortelle par la ſageſſe , par la droiture des ſentimens , par les vaſtes connoiſſances & par le patriotiſme des Membres qui la compoſent !

Oui, Meſſieurs, les Provinces du Royaume ſe feront un devoir & une loi ſacrée de s'identifier à l'harmonie & à l'eſprit de votre Adminiſtration. Les Peuples reconnoiſſans & attendris juſqu'aux larmes, de la liberté qu'ils ont recouvrée, des droits de l'homme que vous avez ſi bien défendus , du ſoutien de leur cauſe que vous avez embraſſée, n'oublieront jamais la grandeur & l'importance d'un bienfait auſſi précieux ; & leurs cœurs ſe confondant avec ceux de la nouvelle généra-

tion & de la poſtérité la plus reculée ; ſeront autant de Temples où vous régnerez avec la même puiſſance d'une idole chérie & d'une divinité tutélaire.

Je demande, au nom de mon Corps, Meſſieurs, l'honneur & la faveur ſpéciale d'affilier l'Infanterie patriotique Narbonnoiſe, aux Troupes Nationales de cette Capitale du Royaume, dont l'ancienne Rome ſe ſeroit fait gloire d'être l'émule, de ces ſoldats généreux, intrépides, dignes du brave Chef qui les commande, de ce guerrier ſans peur & ſans reproche, le Héros de l'Amérique, le Bouclier & l'honneur de l'Empire François.

Ah ! Meſſieurs, que cette affiliation ſeroit glorieuſe pour Narbonne ; ah, ma Patrie ! Pays cher à mon cœur, quel triomphe pour toi, de voir tes enfans ne compoſer qu'une ſeule famille avec les vertueux & immortels Pariſiens, qui ont briſé le joug de l'ancienne ſervitude, qui ont anéanti le Deſpotiſme Miniſtériel, & qui, pour le maintien de la Loi & la ſûreté de la Ville, ont élu, au gré de tous les Patriotes, cet homme doué des principes mâles & auſtères ; ce Caton de

nos jours, que la Grèce, dans sa splendeur, auroit désigné pour modèle aux illustres personnages des anciennes Républiques.

M. le Président a répondu :

Monsieur le Major-Général de la Garde-Nationale-Narbonnoise, c'est avec le plus vif empressement que l'Assemblée-Générale des Représentans va mettre le Sceau de la Commune de Paris, à l'acte d'affiliation de vos légions Patriotiques avec la Garde-Nationale-Parisienne ; tandis que le Fanatisme s'efforce de souffler dans plusieurs cantons de vos belles Provinces, le feu de la discorde, & tente de noyer dans le sang des Citoyens, la liberté naissante, qu'il est doux, qu'il est consolant de voir la généralité des Communes former la grande fédération de la Patrie, & les Soldats innombrables de la Loi, se réunir comme un seul homme pour la garde de la Constitution & le service de la liberté ! Que pourront les convulsions insensées de l'Aristocratie,

qui exhale, en expirant, ses dernières fureurs ? Quelques restes de Despotes & d'esclaves n'entameront pas la grande unité Civique ; ils vont bientôt disparoître & s'anéantir devant la souveraineté de la Nation & la majorité de l'Empire François.

Les fanatiques ! les imposteurs ! ils affectent de craindre pour les mœurs Nationales, & pour l'antique Religion ! Oui, sans doute ; les mœurs vont changer ; nous aurons celles d'un Peuple libre ; oui, la Religion, chargée de la rouille des siècles de l'esclavage, va voir tomber le masque impur qui cachoit sa beauté divine. Mais l'Evangile, qui n'est que le Code Religieux de la fraternité universelle, mais la vraie Catholicité, qui embrasse tous les hommes dans la charité générale, vont éclairer le monde de leurs vives lumières. Des hommages libres, les seuls qui puissent honorer l'Etre suprême, s'éléveront vers le Ciel ; le fraternel amour vivifiera les mœurs ; & la Constitution nouvelle va commencer enfin, par la réunion de tous les François

en une grande famille, la ſociété du Genre-humain.

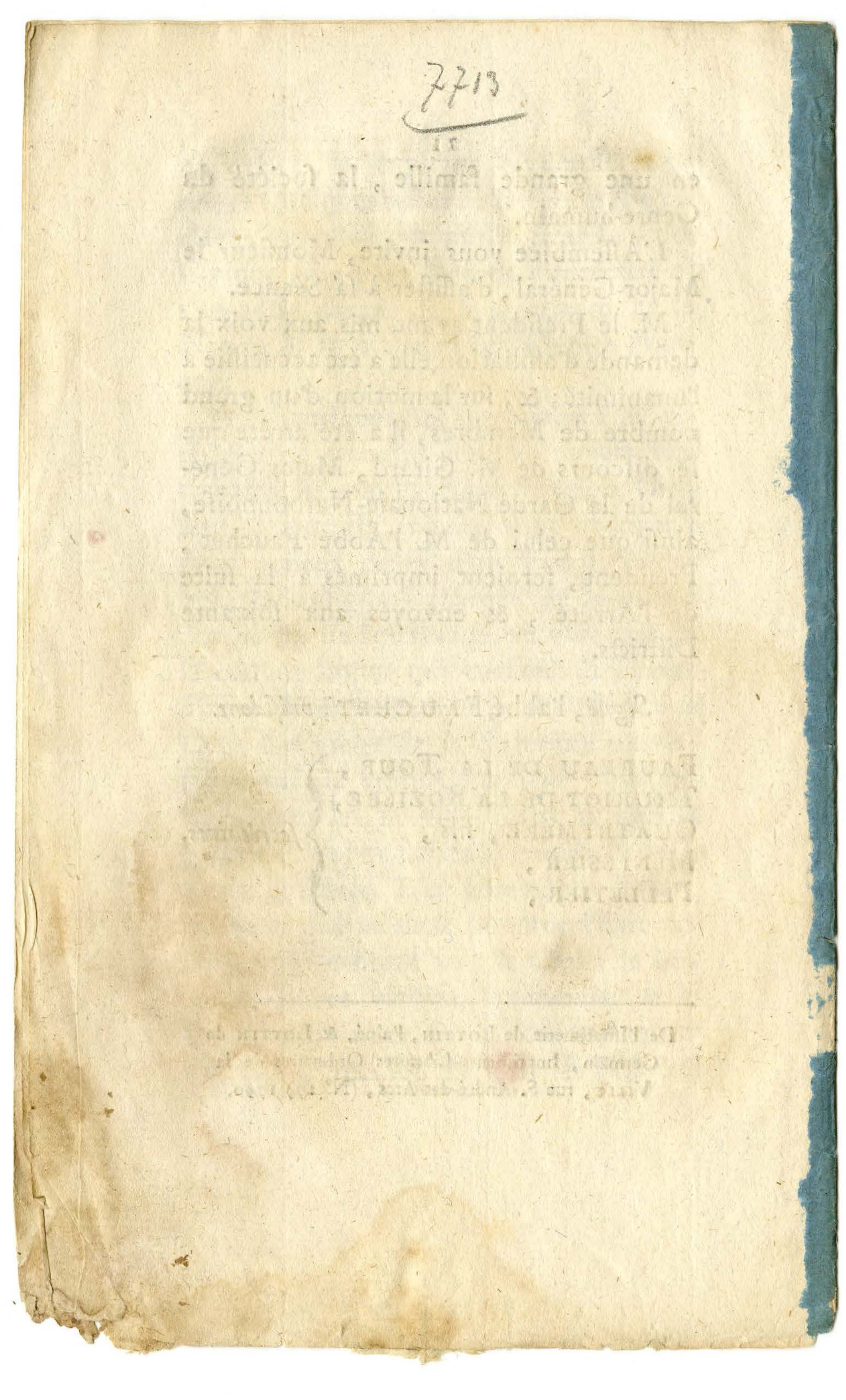
L'Aſſemblée vous invite, Monſieur le Major-Général, d'aſſiſter à ſa Séance.

M. le Préſident ayant mis aux voix la demande d'affiliation, elle a été accueillie à l'unanimité; &, ſur la motion d'un grand nombre de Membres, il a été arrêté que le diſcours de M. Girard, Major-Général de la Garde-Nationale-Narbonnoiſe, ainſi que celui de M. l'Abbé Fauchet, Préſident, ſeroient imprimés à la ſuite de l'Arrêté, & envoyés aux ſoixante Diſtricts.

Signé, l'abbé FAUCHET, *préſident.*

FAUREAU DE LA TOUR,
THURIOT DE LA ROZIÈRE,
QUATREMÈRE, fils,
MÉNESSIER,
PELLETIER,
} *ſecrétaires.*

De l'Imprimerie de LOTTIN, l'aîné, & LOTTIN de Germain, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la VILLE, rue S.-André-des-Arcs, (N° 27) 1790.


7713